



INSTITUT SAINT JOSEPH

Ecole • Collège • Lycée • Enseignement supérieur

Etablissement privé sous contrat d'association avec l'Etat

Circulaire de rentrée – Classes de lycée et d'enseignement supérieur

Chers Parents,

Vous trouverez ci-après les informations relatives à la rentrée scolaire :

I - Déroulement

LUNDI 4 SEPTEMBRE 2023

Rentrée du Bachelor « Responsable de mission en cabinet d'expertise comptable » (RMEC)

Les étudiants seront accueillis à 8h00 puis démarreront les cours après le temps de bienvenue.

MARDI 5 SEPTEMBRE 2023

Rentrée du lycée général et technologique

Les classes seront accueillies par les professeurs principaux aux horaires suivants :

Classes de 2de :	de 13h30 à 15h00
Classes de 1 ^{ère} :	de 14h00 à 15h30
Classes de Terminale :	de 14h30 à 16h00

Rentrée des Sections de Technicien Supérieur (BTS)

Classes de BTS 1 ^{ère} année :	à 09h00
Classes de BTS 2 ^{ème} année :	à 09h00

Le matin, chaque classe se réunira autour de son professeur principal après un temps d'accueil et d'assemblée plénière. L'après-midi, chaque étudiant bénéficiera d'un entretien individuel de positionnement.

II – Suivi des élèves

Réunions parents-professeurs pour les classes de LYCEE

Elles se tiendront le lundi 11 septembre 2023 à 17h30.

Suivi pédagogique de l'élève ou de l'étudiant

Vous pourrez suivre la scolarité de votre enfant par l'intermédiaire d'une plateforme informatique : Ecole Directe. Elle vous permettra également de suivre les actualités de l'établissement et d'avoir accès à la messagerie. Les codes d'accès seront remis à la rentrée.

Absences

Lorsqu'un élève est absent, les parents doivent en avvertir l'accueil dès le matin par téléphone ou par la messagerie Ecole Directe en s'adressant à la vie scolaire.

III – Restauration

La restauration sera assurée **à compter du jeudi 7 septembre.**

Tout élève qui mange à la cantine ou à la cafétéria doit être en possession de sa carte (magnétique).

Toute carte perdue ou détériorée doit être immédiatement renouvelée au prix de 8 euros.

L'approvisionnement de la carte doit se faire, au plus tard, dès qu'il ne reste plus que la valeur d'un repas (7 €).

14 rue Barla – 06300 NICE

Tél : 04 92 00 47 47 – Fax : 04 93 89 15 59 – Site Internet : www.stjoseph-nice.com

IV – Manuels, fichiers et fournitures

Les manuels nécessaires au lycée

En classe de 2°, chaque élève est doté d'une tablette numérique par le Conseil Régional. Cette tablette doit-être conservée pendant les 3 années de formation au lycée. L'élève doit en prendre soin et en faire un usage exclusivement scolaire. Grâce à la tablette, l'élève pourra avoir accès aux manuels numériques. Les codes d'accès seront communiqués à la rentrée.

Les fichiers

Des fichiers sont utilisés par les enseignants au lycée et en enseignement supérieur. Ils sont commandés par l'établissement et remis aux élèves ou étudiants à la rentrée.

Les fournitures et indications particulières

Un courrier complémentaire par niveau de classe est établi par le chef d'établissement adjoint. Il précise ces informations.

LE SECRETARIAT SERA OUVERT A PARTIR DU LUNDI 28 AOUT 2023

A tous bonnes vacances et à bientôt.

Le chef d'établissement,
Jean Pierre VELASCO

